



No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
9 février 2016**

16-02-14

16-02-15

**Procès-verbal du conseil
de la municipalité de Sainte-Marthe**

Séance ordinaire du 9 février 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mercredi 9 février 2016 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire suppléant Claude Gravel;

Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le conseiller.

Madame la maire Aline Guillotte, monsieur le conseiller Eddy Lawlor sont absents.

Monsieur le conseiller Eddy Lawlor participe à cette séance par conférence téléphonique. Le Code municipal du Québec ne permet toutefois pas de comptabiliser son vote ainsi que sa présence.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. CCU – nomination des membres pour les années 2016 et 2017
5. Demande de plants d'arbres de reboisement au Ministère des Ressources Naturelles
6. Club Quad des Trois-Lacs – activité du 12 mars 2016
7. Camp de jour été 2016
8. Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) – demande d'aide financière à la députée de Soulanges
9. Formation FQM pour les élus
10. Dons et commandites : École secondaire Soulanges
11. Correspondance
12. Questions de l'assistance
13. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2016-02-09 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauv , Fran ois Pleau, Gilbert S guin et madame la conseill re Jinny Brunelle.

*** ADOPT E   L'UNANIMIT  ***

CCU – NOMINATION DES MEMBRES POUR LES ANN ES 2016 ET 2017

ATTENDU QUE le mandat actuel des membres du comit  consultatif d'urbanisme (CCU) arrive    ch ance au terme de deux ann es;

ATTENDU QUE deux des trois citoyens pr sentement membres du comit  consultatif d'urbanisme (CCU) ont signifi  leur int r t de poursuivre leur engagement au sein de ce comit ;

ATTENDU QU'il y avait n cessit  de recruter un troisi me citoyen pour compl ter la composition du CCU pour les deux prochaines ann es;

ATTENDU QU'un appel   manifestation d'int r t, par l'entremise d'un avis public, aupr s des citoyens pour compl ter la constitution du comit  consultatif d'urbanisme a  t  lanc  r cemment;

ATTENDU QU'un citoyen a d montr  de l'int r t, d pos  son curriculum vitae et une lettre d crivant sa motivation;

ATTENDU QUE le nombre requis de citoyens selon le r glement concernant la constitution du comit  consultatif d'urbanisme est de trois et que les deux citoyens ayant signifi  leur int r t de demeurer membres dudit comit  et celui ayant d pos  sa candidature rencontrent les crit res souhait s;

EN CONS QUENCE,

Il est propos  par monsieur le conseiller Gilbert S guin

16-02-16

DE NOMMER pour le prochain mandat de deux ans renouvelable, les citoyens suivants   titre de membres du CCU : madame Catherine S guin ainsi que messieurs Martin Deslauriers et Gilbert Campeau;

et par la m me occasion,

DE NOMMER pour le prochain mandat de deux ans renouvelable, les  lus suivants   titre de membres du CCU : messieurs les conseillers Fran ois Pleau et Gilbert S guin.

Ont vot  POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauv , Fran ois Pleau, Gilbert S guin et madame la conseill re Jinny Brunelle.

*** ADOPT E   L'UNANIMIT  ***

DEMANDE DE PLANTS D'ARBRES DE REBOISEMENT AU MINIST RE DES RESSOURCES NATURELLES

Il est propos  par madame la conseill re Jinny Brunelle

16-02-17

D'ADRESSER une demande de plants d'arbres au minist re de l' nergie et des Ressources naturelles du Qu bec, par l'interm diaire du Club 4H, comme   tous les ans depuis plusieurs ann es dans le but d'une distribution   la population dans le cadre d'un exercice de sensibilisation lors de la semaine des municipalit s et du Mois de l'arbre et des for ts institu  par le gouvernement du Qu bec.

Ont vot  POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauv , Fran ois Pleau, Gilbert S guin et madame la conseill re Jinny Brunelle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CLUB QUAD DES TROIS-LACS – ACTIVITÉ DU 12 MARS 2016

ATTENDU QUE le Club Quad des Trois-Lacs souhaite tenir une activité à la Cabane à sucre des Gallant le 12 mars prochain;

ATTENDU QUE 3,1 km séparent le sentier qu'emprunte le Club Quad des Trois-Lacs sur la montée Neuve et cet établissement acéricole situé plus à l'ouest sur le chemin Saint-Henri;

ATTENDU QUE le Club Quad des Trois-Lacs s'engage à encadrer le déplacement des participants à l'aller et au retour de leur activité afin d'éviter un va-et-vient constant qui pourrait perturber la quiétude des résidents situés sur cette distance de 3,1 km

ATTENDU QUE le Club Quad des Trois-Lacs prévoit des escortes sécuritaires afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route lors de leurs passages;

ATTENDU QUE le Club Quad des Trois-Lacs obtiendra les autorisations nécessaires de la part de la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-02-18

D'AUTORISER la circulation par le Club Quad des Trois-Lacs sur la distance de 3,1 km entre la montée Neuve et la Cabane à sucre des Gallant le 12 mars prochain.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2016

ATTENDU QUE le Comité d'Action Local Vaudreuil-Soulanges (CAL V-S) offre à la municipalité de Sainte-Marthe l'organisation du camp de jour estival pour les enfants d'âge scolaire de niveau primaire;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite que les parents ne subissent pas d'augmentation importante des frais d'inscription et que les coûts à l'inscription demeurent le plus accessible possible;

ATTENDU QUE la municipalité considère la réalisation d'un camp de jour comme étant essentielle pour répondre aux besoins des jeunes familles;

ATTENDU QUE le coût de l'organisation d'un camp de jour comme celui organisé à Sainte-Marthe avoisine les 30 000 \$ pour le CAL V-S et que cette somme était d'environ 40 000 \$ il y a quelques années;

ATTENDU QUE l'organisation du camp de jour du CAL V-S à Sainte-Marthe prône les valeurs de saines habitudes de vie de cet organisme;

ATTENDU QUE le CAL V-S se voit privé cette année d'une contribution financière de près de 10 000 \$ de la part de l'organisme Québec en Forme destinée à l'organisation et aux opérations du camp de jour de notre municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

ATTENDU QUE les frais d'inscription fixés par le CAL V-S seront dorénavant de 450 \$, bien que des rabais s'appliquent si une famille a plus d'un enfant d'inscrit;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-02-19

D'ACQUITTER des frais fixes d'adhésion de 3 500 \$ aux services d'organisation de camp de jour offerts par le CAL V-S;

DE SUBVENTIONNER au CAL V-S la somme de 125 \$ par enfant de Sainte-Marthe inscrit au camp de jour 2016;

DE RENOUELLER par la même occasion l'engagement annuel de la municipalité de Sainte-Marthe à l'endroit du Comité d'Action Local Vaudreuil-Soulanges (CAL V-S) mais en demandant que la prochaine cotisation annuelle de 50 \$ par enfant, établie selon le nombre d'enfants résidents de Sainte-Marthe inscrits à l'école primaire au 30 septembre de chaque année, soit plutôt affectée au camp de jour 2016.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (RRRL) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA DÉPUTÉE DE SOULANGES

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-02-20

QU'UNE DEMANDE d'aide financière d'une somme de 185 900 \$ pour la réalisation de travaux au montant estimé à 225 000 \$ soit adressée à madame la députée de Soulanges et ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Lucie Charlebois, pour les réparations nécessaires à notre réseau routier municipal, plus précisément sur les chemins Sainte-Marie, (Haut) Saint-Guillaume, Saint-Henri et de la Marmite; sur les montées Saint-Henri, Sainte-Marie, Sainte-Julie, Hodgson, La Puce et Neuve; sur les rues des Loisirs, Steeves, du Moulin, Saint-Denis, Besner, Bertrand, Lavergne et Patrice afin d'améliorer la sécurité du réseau.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

FORMATION FQM POUR LES ÉLUS

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

16-02-21

D'AUTORISER le directeur général à procéder aux inscriptions des élus qui souhaitent participer à la formation « Agir en tant qu'élu, pour assurer le développement de sa communauté » de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à Très-Saint-Rédempteur en mai prochain.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

DONS ET COMMANDITES : ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-02-22

D'ACCORDER une commandite de 100 \$ au Galas méritas 2015-2016 de l'école secondaire Soulanges qui se tiendra à la fin de la présente année scolaire.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire suppléant ainsi que monsieur le directeur général résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 26,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-02-23

QUE la présente séance soit levée

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

Claude Gravel
maire suppléant

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général